

## Vœux 2020

Samedi 18 Janvier 2020

Les membres du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est avec le même plaisir que nous nous retrouvons chaque mois de janvier afin d'échanger nos meilleurs souhaits pour la nouvelle année. C'est un moment convivial qu'il faut conserver.

Tout d'abord, je remercie pour leur présence :

Monsieur le sénateur

Mesdames et messieurs les représentants des autorités constituées

Madame MELCHIORRI, directrice à l'école Van Gogh

Mesdames et messieurs les responsables d'associations

Mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal

Mesdames et messieurs le personnel de la Commune

Et vous tous mesdames et messieurs les habitants de Leyr

Aux nouveaux habitants présents ce soir, je souhaite la bienvenue et une bonne adaptation dans notre village.

Cette cérémonie est l'occasion pour le Maire de dresser un bref bilan des réalisations, des actions et des événements survenus au cours de l'année 2019.

Je commencerai par :

Le rappel de la fusion, en janvier 2017, entre les deux communautés de communes Seille et Mauchère et Grand Couronné.

Trois années de travail intense pour déterminer la mise en place et le fonctionnement des compétences obligatoires et celles optionnelles d'intérêt communautaire.

La communauté de communes se charge dorénavant du ramassage des ordures ménagères et des assainissements.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le conseil communautaire a validé la compétence scolaire pour l'investissement et le fonctionnement c'est-à-dire la construction, l'entretien technique, la maintenance des fluides et l'équipement (sauf le mobilier).

Les communes conservent la charge de la gestion du personnel affecté à l'école (ATSEM), à la cantine scolaire, au périscolaire et aux TAP pour celles qui ont conservé la semaine de 4 jours et demi.

Des conventions de service entre la **Com Com** et les communes sont mises en places et opérationnelles depuis quelques semaines.

Exemple : la prise en charge des frais généraux (électricité – eau ...) durant l'utilisation de la salle polyvalente pour la cantine ou des salles communales (salle de danse – salle de motricité de la salle polyvalente ...) pour les TAP.

## Travaux réalisés

### Investissements communautaires.

- L'assainissement collectif est terminé sur l'ensemble du village. Des travaux de raccordement pour une dizaine de maisons rue de la gare ont été réalisés durant l'été 2019.
- La mise aux normes "accessibilité handicapé" et "incendie" a été réalisée à l'école Van Gogh et par suite l'extension d'une partie du bâtiment de l'école primaire.

La maîtrise d'ouvrage est réalisée par la Com Com. La maîtrise d'œuvre est faite par l'Atelier d'Architecture du Parc.

### **Détail des travaux effectués à l'école maternelle**

Reprofilage de la cour de récréation.

Création de trois rampes extérieures conformes aux réglementations d'accessibilité.

Création de toilettes pour handicapé.

Création d'une issue de secours pour la classe de CP.

Mise en place d'une alarme incendie – type 4 -

### **Détail des travaux effectués à l'école primaire**

Extension permettant de restructurer la zone sanitaire et la BCD.

Création d'un escalier extérieur côté jardin.

Mise en place d'une rampe d'accès pour handicapé côté cour de récréation.

Création d'un bureau pour la Direction.

Remplacement du châssis en toiture.

Tous ces travaux ont débuté durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet et se sont achevés en novembre.

### Investissements communaux.

- **Assainissement des bâtiments communaux.**

Suite aux investissements communautaires concernant les assainissements collectifs dans le village, la commune a procédé aux déconnexions des fosses septiques de ses bâtiments à savoir :

Les deux appartements du 11 rue des Ecoles pour un montant de 3650€ TTC subventionné à 30%.

Les bâtiments de la Poste et de l'ancien presbytère pour un montant de 6110€ TTC subventionné à 30%.

Le bâtiment annexe de la salle polyvalente pour un montant de 2990€ TTC subventionné à 30%.

- **Autres investissements divers.**

Changement des portes fenêtres dans les deux appartements rue des écoles pour un montant de 5000€ TTC subventionné à 30%.

Changement des portes de la salle polyvalente côté parking pour un montant de 7500€ subventionné à 30%.

Imputation sur le budget 2019 de 15000€ correspondant à l'achat urgent d'un nouveau véhicule communal effectué fin 2018 suite au vol subi en octobre de cette même année.

### **Informations générales**

- **Ecole**

85 élèves sont actuellement inscrits à l'école Van Gogh 45 primaires et 40 maternelles. 14 enfants du CM2 ont quitté l'école en juin 2019 pour entrer en 6<sup>ème</sup> en septembre.

#### *Les TAP*

Par suite de la décision prise lors de la délibération de janvier 2018 à savoir la semaine de 4 jours et demi, les TAP fonctionnent tous les vendredis de 14h à 16h15. Une garderie gratuite jusqu'à 16h30 est proposée aux familles.

Une moyenne de 47 enfants fréquente les activités proposées chaque vendredi sur un cycle de 7 semaines. L'occasion pour ses enfants de partager de nouvelles expériences.

Au cours de l'année 2019, les enfants inscrits au graff ont eu l'occasion de réaliser avec leur intervenante Samira, une fresque sur un des murs de la cour de l'école maternelle, un autre groupe encadré par Guillaume a imaginé 3 petites histoires qui ont été enregistrées sur un CD.

Un remerciement particulier à l'équipe assez réduite qui s'investit chaque année pour que les enfants viennent avec plaisir aux TAP.

Merci aux intervenants, fidèles depuis 7 ans, qui partagent notre projet et merci aux parents des enfants qui fréquentent régulièrement ces activités pour la confiance qu'ils nous accordent.

#### *La restauration scolaire et les services périscolaires du matin et du soir*

Ce service mis en place depuis septembre 2017 est maintenant bien rôdé.

La fréquentation de la cantine va au-delà de nos attentes, une moyenne de 32 enfants se retrouve chaque midi durant les 4 jours de la semaine. Le transport en bus pour se rendre à la salle polyvalente est maintenu.

*St Nicolas* - Comme chaque année pour la venue de St Nicolas à Leyr la commune a offert aux enfants scolarisés à l'école Van Gogh deux jours pas comme les autres ...

D'abord le 6 décembre, St Nicolas accompagné du Père Fouettard est venu en visite à l'école Van Gogh. Dans chaque classe et à chaque élève sage ... ou moins sage, le St patron des écoliers a distribué un pain d'épice, une boisson et un livre de bibliothèque.

Puis le 10 décembre, à la salle polyvalente, tous les enfants de l'école et leurs enseignants ont assisté à un très joli conte "Le Chat re-botté", un spectacle musical et coloré donné par la Cie Alza.

- **Forêt**

Notre gestionnaire l'ONF a réalisé une coupe de bois fin d'année 2018 qui a été vendue durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 pour un montant de 3500€ TTC. L'affouage pour le bois de chauffage attire toujours beaucoup de participants, la recette est égale à 5000€ TTC.

Je remercie les membres de la Commission Forêt ainsi que les bénévoles qui se joignent à eux pour leur implication dans les travaux de préparation et de suivi.

- **CCAS**

Un bref rappel des actions menées par les membres du CCAS en 2019:

- Remise d'un chèque-cadeau en puériculture aux parents des **11 bébés** nés dans l'année.
- Remise d'une calculatrice et d'un chèque-cadeau pour des fournitures scolaires aux **20 enfants** entrant en 6<sup>ème</sup> (14 scolarisés à Van Gogh et 6 scolarisés à l'extérieur du village)
- Aide aux départs en vacances dans le cadre de la convention avec Jeunesse Plein Air **2 enfants** ont bénéficié du dispositif.
- Aide aux voyages scolaires. L'aide a été attribuée à **1 enfant**.
- Chasse aux œufs de Pâques pour les enfants du village > **60 enfants** ont participé
- Distribution du brin de muguet en mai et de **78 colis** de Noël en décembre à tous nos aînés de + de 70 ans.
- Cadeau d'anniversaire pour les 90 ans – **1 personne** cette année -
- Repas annuel pour tous les jeunes anciens à partir de 60 ans - **80 personnes** ont répondu à cette invitation.
- Accueil Collectif de Mineurs sur 3 semaines en août – cette année une moyenne de **45 enfants** a fréquenté le Centre chaque semaine.  
L'équipe d'animation était composée à 60% de jeunes du village. Bilan positif et belle prestation de l'équipe.

- **Vie du village**

Depuis la création d'une antenne des Foyers Ruraux en 2017, ses membres animent les différents moments forts de l'année.

fête de la musique – feux de la St Jean et cette année un joli marché de Noël.  
Le 1<sup>er</sup> week-end de septembre, fête du village avec la participation du Foyer Rural.

Etat civil : La commune a enregistré pour cette année 11 naissances – 6 mariages et 5 décès.

? nouveaux ménages se sont installés dans le village.

- **Cérémonies commémoratives**

Le 8 mai et le 11 novembre se sont déroulées avec la participation des enfants de l'école et pour la 1<sup>ère</sup> fois accompagnés de leurs aînés de 6<sup>ème</sup>.

### **Projets 2020**

Quel que soit le résultat des élections municipales de mars 2020, les travaux suivants seront votés au prochain conseil.

- **Ecole**

Suite aux travaux côté primaire, la commune a à sa charge l'achat du mobilier pour la salle de lecture. Le coût avoisine un montant de 4000€ TTC.

- **PLUi = Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Les plans de zonage ont été exposés en mairie pendant 2 mois cet été pour informer les habitants et recueillir d'éventuelles remarques.

La finalisation du projet devait être validée au cours de l'année 2019.

Cependant, la procédure a pris du retard et le PLUi n'a pas pu être approuvé.

Notre POS devenait caduc au 01 Janvier 2020, cependant de nouvelles règles législatives ont introduit le report de caducité des POS au **01 Janvier 2021**.

Ainsi notre POS est maintenu en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi.

- **Travaux communaux**

#### *Restauration de la sacristie*

Suite à l'incendie survenu dans la nuit du 6 novembre 2018, la sacristie a été entièrement détruite. Des travaux de décontamination de l'église pour un montant de 35000 € et de sécurisation pour un montant de 8200 € ont déjà été effectués. Un bureau technique a été choisi en début d'année 2019 pour préparer les dossiers de consultation des différents corps de métier. Ce bureau n'avait pas la compétence pour effectuer toutes les démarches administratives. En conséquence, le Conseil a donné, à l'unanimité, pouvoir au maire de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux.

En complément, un architecte a été désigné pour la constitution des dossiers de consultation, le cahier des charges et le suivi des travaux.

#### *Travaux de voirie*

La commission travaux va étudier les travaux nécessaires et indispensables pour améliorer les voiries et trottoirs de la commune. Pour cela, la possibilité d'un emprunt de 200 000€ sur 15 ans a été approuvé par le Conseil Municipal.

**Petit rappel** : sur le site officiel de la commune - leyr.fr - ouvert depuis juin 2016, vous pouvez retrouver le compte-rendu de toutes les manifestations communales et associatives - le compte-rendu des conseils municipaux – la revue de presse de tous les événements qui ont eu lieu à Leyr – et de nombreuses photos des événements du village. J'en profite pour remercier monsieur Huber, notre webmaster pour sa précieuse collaboration depuis l'ouverture du site.

Avant de conclure, nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés cette année.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2020.

Je vous remercie pour votre attention et vous invite à partager le verre de l'amitié.  
Bonne soirée à tous.